

COMMUNIQUE DE PRESSE

Programme des Nations Unies pour le Développement

Tél. : 212 (0)37 70 35 55 – Fax : 212 (0)37 70 15 66 - Site web : www.pnud.org.ma



La Province d'El Hajeb fait le choix du développement durable et adopte un nouveau modèle de développement local

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement, la Province d'El Hajeb et les Conseils municipaux (Agouray, Sabaa Ayoun, Ain Taouajtat et El Hajeb) organisent, en partenariat avec le PNUD, une cérémonie de lancement du projet d'« Accompagnement des villes de la Province d'El Hajeb dans la mise en place des Agendas 21 Locaux » le 27 avril 2007, au siège de la Province.

La mise en place des processus Agendas 21 Locaux dans ces quatre centres urbains s'inscrit dans le cadre d'un nouveau programme national fondé sur une capitalisation des expériences tirées des processus Agendas 21 Locaux entrepris dans différentes régions du Maroc depuis une dizaine d'années, et qui s'intègre, dans une large mesure, dans la nouvelle dynamique de décentralisation initiée par le Maroc.

Cet événement marquera également le lancement du programme « Mise en œuvre d'un dispositif national d'appui aux Agendas 21 Locaux », dont l'objectif consiste à faire émerger une dynamique globale de promotion des processus Agendas 21 Locaux au Maroc, en mettant en place des modalités pérennes d'appui aux collectivités locales dans le domaine de la planification participative appliquée aux problématiques du développement urbain durable, de la promotion de la décentralisation et des pratiques de gouvernance locale. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement, les Collectivités locales et le PNUD ont mobilisé plus de quatre millions de dirhams (425.000 dollars) pour faciliter la mise en place de ce dispositif national. D'autres partenaires ont également manifesté leur intérêt pour cette initiative dont notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Programme d'Appui à la Décentralisation (PAD) mené par la Direction Générale des Collectivités Locales et la Coopération française.

La province d'El Hajeb est choisie pour être la pionnière de ce dispositif novateur. Une enveloppe de quatre millions deux cents cinquante mille dirhams (4.250.000 Dirhams) a été mobilisée pour accompagner les quatre villes de la Province d'El Hajeb dans la mise en place de ces processus pour une durée de 3 années.

Le choix de la Province d'El Hajeb n'est pas fortuit. Les forces vives de la Province se mobilisent dans le cadre d'un partenariat innovant qui fédère l'ensemble des acteurs sous la coordination de la Province : autorités et collectivités locales, services extérieurs, société civile et secteur privé, tous mobilisés pour faire face aux défis de cette Province de 216.388 habitants, qui connaît un taux de pauvreté de 25,7%.

L'urbanisation rapide et incontrôlée des centres urbains de la Province a de sérieuses conséquences, qui se traduisent notamment par des problèmes environnementaux, une structure urbaine désarticulée, la dégradation des tissus urbains anciens (Kasbah d'Agourai et d'El Hajeb), et du cadre de vie, due en partie à l'insalubrité liée aux rejets accrus d'eaux usées et industrielles, principalement à Ain Taoujdate, Sbaa Ayoune et Agourai.

Une des particularités du projet novateur d'El Hajeb, réside dans sa démarche ascendante, pour avoir été conçu localement, et parrainé ensuite par les instances centrales. Le renforcement des capacités des acteurs locaux constitue la pierre angulaire de cette initiative, à laquelle s'ajoutent des projets démonstratifs. Il s'agit non seulement de renforcer leurs compétences selon leur domaine d'action, mais aussi de clarifier leurs missions en vue d'instaurer des mécanismes de coordination efficaces à même de lever les barrières du cloisonnement sectoriel, tout en créant de nouvelles synergies pour le développement de la Province.

La mise en œuvre de ce projet amènera les acteurs locaux de la province d'El Hajeb à élaborer des diagnostics participatifs au niveau de chaque centre urbain, à se réunir en groupes de travail afin d'identifier des stratégies, qui se traduiront par la suite en plans d'action prenant en compte les thèmes prioritaires définis sur la base d'un consensus commun. Le projet veillera à promouvoir les thématiques intercommunales en intégrant les communes rurales de chaque municipalité.

La rencontre d'El Hajeb, présidée par Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement, connaîtra la présence du Gouverneur de la Province d'El Hajeb, du Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement, des Directeurs Centraux et Régionaux, des représentants de certaines organismes internationaux (USAID, FNUAP), du Président du Conseil Provincial d'El Hajeb, des Présidents des quatre Communes Urbaines de la province, des Représentants de l'Autorité Locale et des Services Extérieurs, de la société civile locale et régionale, et aussi du secteur privé.

Un débat ouvert entre les participants pour la validation du Plan d'Actions - 2007 du volet stratégique d'El Hajeb marquera la clôture de la rencontre.

Pour de plus amples informations, contacter :

Au niveau du PNUD : 037 70 35 55 - 064 24 38 18
Conseiller au Programme : M. Kébir Mdahrhi el Alaoui
Chargée de Programme : Aurélie Boukobza
Chargé de Communication : M. BAH Thierno Souleymane.

Au niveau de l'Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire, Meknès : 035 51 52 72
M. Tayeb Lachkar, coordonnateur.